



Sgen-CFDT Aquitaine

8, rue Théodore Gardère
CS 91372
33080 BORDEAUX Cedex

☎ 05 57 81 11 40 📠 05 57 81 11 42
🌐 <https://aquitaine.sgen-cfdt.fr/>
✉ bordeaux@sgen.cfdt.fr

J'adhère maintenant...

M. Mme (Nom, Prénom) né (e) le / /

Adresse Tél. fixe
 Portable

Code postal Ville

Courriel

Établissement d'exercice dépt:

RNE : (infos sur les bulletins de salaire)

CATÉGORIE PRÉCISE : (exemples : PE, Certifié, Agrégé, PLP, CPE, COP, AVS, EVS, GIP, GRETA, MGI, Administratif (agent, ad-joint, secrétaire), bibliothécaire, Étudiant, Ingénieur, OEA, OP, CROUS, Assistant social,...)

Discipline (pour les enseignants du 2nd degré, des LP ou du Sup) :

SITUATION : entourer et compléter votre situation

Titulaire TZR Stagiaire Contractuel de droit public
 Autre: de droit privé

Échelon : classe Normale Hors classe Exceptionnelle

Depuis le: / /

Date :

Signature :

Important : les informations contenues dans la présente demande d'adhésion ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse figurant au recto du bulletin, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Les cotisations représentent la seule ressource du syndicat. C'est une garantie de son indépendance.

Les syndicats de la CFDT vivent essentiellement des cotisations des adhérents. Elles sont vitales pour assurer le fonctionnement démocratique de notre organisation : pour échanger, discuter, vous informer

Droits et devoirs des adhérents

Chaque adhérent a pour obligation de :

- Payer régulièrement sa cotisation ;
- Respecter les règles de fonctionnement démocratique de l'organisation.

Du fait de son adhésion à la CFDT, il a droit :

- A posséder un exemplaire des statuts ;(consultable sur www.sgen-cfdt-aquitaine.org)
- A des informations régulières et adaptées : par la presse syndicale locale, fédérale et confédérale ;
- A des actions de formation syndicale pour connaître les droits, la vie syndicale... ;
- A une défense personnalisée sur les problèmes en relation avec sa situation professionnelle ;
- A un soutien en cas de grève (versement d'indemnité par la CNAS).



Délégation du 24	Délégation du 33	Délégation du 40	Délégation du 47	Délégation du 64
Sgen-CFDT 26, rue Bodin 24000 PERIGUEUX ☎ : 05 53 35 70 26 Fax : 05 53 07 02 26 @ : 24@sgen.cfdt.fr	Sgen-CFDT 8, rue Théodore Gardère 33080 BORDEAUX Cedex ☎ : 05 57 81 11 40 Fax : 05 57 81 11 42 @ : 33@sgen.cfdt.fr	Sgen-CFDT Les Halles, place Roger Ducos 40100 DAX ☎ : 05.58.74.08.06 @ : 40@sgen.cfdt.fr	Sgen-CFDT 9/11, rue des frères Magen 47000 AGEN ☎ : 07 84 75 77 83 @ : 47@sgen.cfdt.fr	Sgen-CFDT Complexe de la république 64000 Pau ☎ : 05.59.27.90.69 Fax : 05.59.98.41.86 @ : 64@sgen.cfdt.fr

